Témoignage

28/09/2007 à 16h36
Mon ami, bon citoyen que l'on harcèle lorsqu'il a une mensualité de retard sur son prèt ou que l'on menace d'expulsion lorsqu'il a le malheur de demander un échéancier sur ses impôts, **a cru naïvement que la rigueur administrative du Trésor Public était transposable dans le domaine Judiciaire**. C'est alors tout pimpant que mon ami est allé au Comissariat de sa ville.

Comme il est naïf mais pas stupide, il s'attendait bien sur à avoir un délai entre la plainte et le procès. Un an après donc, voici que l'heure du jugement salvateur est venu! Mon ami témoigne, rapporte que l'homme l'a menacé avec un couteau en le traitant de *"sale gouère"*. Oh je sais ce que va penser le lecteur de cet article. Encore un individu qui joue sur la peur de l'autre, l'émotionnel pour faire passer des idées d'Extrème Droite. Et bien non, je suis de gauche.
Mais le magistrat qui a jugé l'affaire aussi manifestement, puisqu'il a refusé les charges d'agression à caractère raciale. L'agresseur a pris 2 mois de prison ferme (puisqu'il était en sursis) mais a été jugé trop pauvre pour rembourser mon ami (ne parlons pas de dédomagements, nous tomberions dans l'hérésie!, comme l'a laissé entendre le sourire désabusé de l'avocat lorsque mon ami a évoqué le sujet). A été jugé trop pauvre pour couvrir les frais de justice, qui bien sur, **ont été bien sur à la charge de mon ami**. Mon ami, qui était à découvert et qui devait couvrir les frais d'une rentrée scolaire, n'a pas été jugé trop pauvre pour raquer…

suite